DEPARTEMENT DE HAUTE CORSE

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Groupement Planification

REPUBLIQUE FRANCAISE

DIPARTIMENTU di ù CISMONTE

SERVIZIÙ DIPARTIMENTALE D'INCENDIU è di SUCCORSU

Gruppu Planificazione

DDT Haute-Corse
26 MAI 2025
ARRIVÉE N°

(1) Pour (2) Copie	1	2
Directrice		
Directeur adjoint		
SAT		
SJC		X
SAF		X
SENAP		
SUCR	X	
PLA		
SIG		
Gestion de crise		

Dossier suivi par / *Cartulare seguitatu da* :
CNE PINELLI Pauline .

☎ : 04.95.30.98.83

2025-71

Référence à rappeler : Rapport / N° ETUDE-I06862-25-001

Furiani, u Furiani, le 16 mai 2025

Le Directeur

à

DDTM UNITE TERRITORIALE BASTIA 8, boulevard Benoite-Danesi CS 60008 20411

RAPPORT DE PREVENTION

INSTALLATION DIVERSE

I/ IDENTIFICATION

Établissement	Installation d'une centrale photovoltaïque au sol
Adresse	Lieu-dit VOLTAGIRO
Commune	20290 VOLPAJOLA
Dossier	I06862
Pétitionnaire	AIELLO Marie – CORSICA ENERGIA 4
PERMIS DE CONSTRUIRE	PC 02B 355 24 N0027
en date du	20/12/2024
Architecte	Campà Architectes - Charles Geronimi Espace Ceppe 20620 Biguglia 0610647964
CS de 1er Appel	LUCCIANA

DDT / SUCR / ADS
28 MAI 2025
COURRIER ARRIVÉ

Documents examinés

- Cerfa 13409*11
- PC1 Plan de situation échelle 1 :1, 1 :50
- PC 2 Plan de masse PPRI 2 échelle 1 :2000
- PC 2 Plan de masse PPRI échelle 1 :1000
- PC 2 Plan de masse échelle 1 :1000
- PC 2 Plan de masse aérien échelle 1 :1000
- PC 3 Coupe de principe échelle 1 : 350
- PC 3 Coupe de principe échelle 1 :1743
- PC 3 Coupe de principe échelle 1 :350

- PC 4.1 Notice descriptive
- PC 4.2 Notice descriptive 2
- PC 5 Plan de toiture
- PC 5 Façades poste de transformation/livraison
- PC 6 Insertion paysagère
- PC 6.1 Insertion paysagère
- PC 7-8 Photographie du site.

II/ REFERENCES

Articles D.141-1 à D.141-13 du CCH définissant la classification en différentes catégories des matériaux et éléments de construction en fonction de leur comportement en cas d'incendie et fixant les conditions auxquelles doivent répondre ces matériaux et éléments pour être classés dans ces différentes catégories.

Arrêtés des 10 septembre 1970, 04 novembre 1975, 1er décembre 1976, 21 novembre 2002, 22 mars 2004 et du 14 mars 2011 modifiant l'arrêté du 22 mars 2004 portant classification des matériaux et éléments de construction par catégories et selon leur comportement au feu et définition des méthodes d'essais.

III/ DESCRIPTION

Le projet présenté concerne l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol sur les parcelles F 47 et 48 de la commune de VOLPAJOLA.

La superficie de la parcelle est de 18 285 m² et l'emprise de la centrale au sol est de 12 400m².

L'accès se fera par la partie Nord-Ouest du terrain.

La centrale sera raccordée au réseau HTA selon proposition de raccordement faite par EDF.

L'installation photovoltaïque sera composée :
- 1 poste de transformation / livraison de 30m²
- 1 citerne à eau d'une capacité de 120 m3.

IV/ CLASSEMENT -OBSERVATIONS

Installation diverse.

L'édification de cette construction sera réalisée conformément aux plans et descriptifs joints à la demande du permis de construire et aux notices de sécurité complémentaires compte tenu des prescriptions édictées dans le présent rapport.

Tout projet de modification de ces plans devra avant sa réalisation, faire l'objet d'un nouvel examen.

V/ IMPLANTATION - MOYEN DE SECOURS

Les bâtiments devront être facilement accessibles aux engins de lutte contre l'incendie (Article R111-5 du code de l'urbanisme).

Installer les moyens de secours suivants:

	Catégorie	Nbre	Emplacement
Poteau incendie	NFS 61-213		à moins de 200 mètres des bâtiments par les voiries carrossables.
Point d'Eau Incendie	Cuve ou bâche		

VI/ CONCLUSION

- Le Service d'Incendie et de Secours émet **un avis FAVORABLE** sur le projet présenté.

Le préventionniste

CNE PINELLI Pauline .

LE DIRECTEUR